



La trottinette carottée

au  de l'Île !



Spécial hiver !



Table des matières:

Mot de la direction p. 1

Mot administratif p. 2

Mot pédagogique p. 2-4

Avec cet envoi, vous trouverez...

- Bordereau de paiement période 22
- Modèles pour corde à linge
- Trott-mini dossier: C'est l'hiver, amusons-nous!
- Tableau de routine sur l'habillement
- Invitations



«Quand siffle le merle, l'hiver est fini»

Dicton populaire

Le mot de la direction

Avec la neige et la froidure qui frappent à nos portes, une sorte d'inertie nous prend. On a envie d'hiberner comme les ours... On n'a pas besoin, le matin, de déneiger la voiture, pas besoin de s'emmitoufler jusqu'en haut du crâne pour survivre à l'attente de l'autobus mais..... Et oui il y a toujours un MAIS !

En bonnes professionnelles que nous sommes, nous connaissons les bienfaits de l'extérieur pour les enfants, qui sont des p'tites boules d'énergie à dépenser ! De plus, nous connaissons bien notre règlement et spécialement l'article 114 qui veut que « ..la RSG doit s'assurer que chaque jour les enfants sortent à l'extérieur, sauf par temps inclément... » Ne nous dites pas que le temps est souvent inclément ! Ce que ce mot veut dire ?? = aux environs de -20° on ne recommande pas de sortie : attention aux engelures (selon la Société Canadienne de Pédiatrie). C'est l'information que vous pouvez donner à certains parents qui sont craintifs par rapport au froid.

En fait, nous désirons que nos petits apprennent à l'aimer cette neige ! On n'y peut rien, on vit au Québec alors, on sait depuis le berceau que l'hiver c'est la neige ! Les habitudes s'acquièrent dès la petite enfance et notre jeunesse, selon les sociologues, est en danger d'obésité à force de faire du « sofa/TV ».

Pour les enfants, jouer dehors est souvent un moment de pure joie. Vous qui les observez, voyez comme ils sont heureux ! Le froid, c'est un peu plus problématique pour les tout-petits qui ont de la misère à se mouvoir dans leur habit de cosmonautes...mais 30 minutes suffisent pour faire le plein d'oxygène (et oui, même en ville !). Et vous-même... habillez-vous bien et jouez ! Allez, un p'tit coup de cœur et quittez vos pantoufles !!

(voir la chronique d'Isabelle)



VOS IMPÔTS 2010

Nous ne sommes pas en mesure de produire les relevés fiscaux, alors vous ne les recevrez pas cette année.

Ce sont vos bordereaux de paiement qui confirment vos revenus de l'année 2010. Tous vos bordereaux de paiement devront être remis à la personne qui fera votre déclaration d'impôts.

- ▶ Si vous avez égaré un bordereau de paiement, vous pouvez me téléphoner pour vous en procurer une copie.

La date d'envoi de la déclaration de revenus est le 30 avril mais comme vous êtes travailleuses autonomes vous avez la possibilité d'envoyer votre déclaration jusqu'au 15 juin (celle de votre conjoint aussi). Par contre, si vous devez payer un montant d'impôt, les intérêts débutent à partir du 30 avril (pour votre conjoint également).

Revenus et dépenses

Vous devez déclarer vos revenus dans l'exercice où ils sont gagnés, peu importe quand ils sont reçus.

Exemple : si les parents vous ont payé la dernière semaine de décembre en janvier, ces revenus font partie du mois de décembre.

Les dépenses doivent être déduites dans l'exercice où elles sont engagées, peu importe quand elles sont payées.

Exemple : vous vous êtes abonnée à un magazine en novembre mais vous n'avez reçu la facture qu'en janvier. Cette dépense entrera dans vos comptes du mois de novembre.

Pour toute question concernant la fiscalité

Revenu Québec :
514-864-6299 (particulier
en affaires)
www.revenu.gouv.qc.ca

Agence des douanes et du revenu du Canada : 1-800-959-7775
(travailleur indépendant)
www.arc.gc.ca



Assurance professionnelle

Pour celles qui sont assurées par l'entremise du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE), avec la compagnie ESSOR assurances : le CQSGEE vous enverra au mois de mars les formulaires de renouvellement et vous devrez leur retourner votre réponse et effectuer votre paiement AVANT LE 1er AVRIL 2009, sinon votre police sera nulle et sans effet.

Pour celles qui ont une assurance professionnelle incluse dans leur police d'assurance habitation ou qui sont assurées ailleurs : c'est quand vous recevrez votre renouvellement que vous devrez nous faire parvenir une copie de votre police d'assurance.



Pour tout renseignement au CQSGEE :
1-866-916-7688 OU info@cqsgee.qc.ca

Ententes avec le Ministère de la Famille

Même si une entente de principe (entente provisoire) avec le ministère de la Famille a été acceptée par les associations représentatives, l'entente collective (entente définitive) entrera en vigueur seulement le jour de sa signature.

D'ici à ce que les ententes collectives soient signées :

- Les ententes de services entre la RSG et les parents demeurent telles qu'elles étaient avant l'entente de principe.
- Les modalités de transmission des renseignements entre les RSG et le Bureau coordonnateur (sommaire de réclamation et fiches d'assiduité) demeurent telles qu'elles sont prévues actuellement.
- Les congés prévus aux ententes de principe ne peuvent être pris avant que l'entente collective ne soit conclue.
- L'entente de service signée entre la RSG et le parent prévoit déjà les jours de fermetures du service de garde; cette entente ne doit pas être modifiée en raison du contexte de négociation.
- Les ajustements rétroactifs seront versés après la signature des ententes collectives et lorsque le BC recevra des instructions du ministère à cette fin.

Bref, toutes les RSG doivent continuer à fonctionner de la même manière que d'habitude. Dès que le BC recevra des indications du ministère, nous vous en informerons, mais d'ici là rien ne change.

PETITE ANNONCE

À Louer, un 4 1/2 à l'étage + un sous-sol avec une entrée indépendante et avec une chambre fermée. Plancher de bois franc et tout rénové !

1500\$ par mois. Contacter Katuska Ortiz
Tel.: (450) 812-9158 ou (514) 576-9907



JOUER DEHORS L'HIVER QUEL BONHEUR!

Jouer dehors l'hiver quel bonheur! L'air est frais et on a l'impression que nos poumons peuvent se remplir d'air pur! Plusieurs me lisent actuellement et se demandent bien où j'y trouve du plaisir...

Vous avez raison, il fait froid et parfois, le temps est inclément, mais en grande majorité le temps est bon! Oui, notre corps s'habitue au froid. Non, on ne devient pas malade à être dehors, ça c'est le travail du virus (qui vit peu au froid). En plus, c'est beau, la neige blanche, le givre sur les branches, les flocons qui tombent. Wow! Spectaculaire! Ça m'émerveille toujours! Imaginer le beau spectacle vu des yeux d'un enfant!

Pour apprécier cette belle saison, il faut par contre être bien habillé et ça vaut aussi et surtout pour vous-même! Ça semble simple, mais souvent on l'oublie (même moi) et on gèle! De plus, si vous n'êtes pas confortable comment voulez-vous donner le goût du plein air aux petits?

Il vous faut des pantalons de neige et de bonnes bottes, un manteau, une tuque, un foulard et des gants, on ne s'en sort pas... On peut aussi utiliser la méthode pelures d'oignon, on se met plusieurs couches, le polar et le polyester sont encore mieux, ça ne devient pas humide et on reste plus au chaud. (C'est le bon moment maintenant pour profiter des soldes sur les vêtements d'hiver.)

Je suis bien consciente que d'habiller, plusieurs enfants et des poupons disons, que ça peut donner chaud et que ça demande de l'énergie, mais dites-vous que quelques minutes à l'extérieur suffisent pour qu'ils puissent lâcher leur fou et vous en vivrez immédiatement les bienfaits au retour à l'intérieur.



Je vous entend me dire : « Oui, mais Isabelle, il leur manque toujours des effets aux enfants... » Soyez très claires avec les parents, dites que vous sortez à tous les jours et faites-vous une trousse de vêtements chauds (mitaines, foulards, tuques, pantalons de neige), vous pouvez les acheter usagés. Demandez aux parents de vous en laisser quand ils ne font plus, et récupérez ceux de vos enfants quand ils sont trop petits. De plus, c'est un investissement à long terme. Vous pourrez l'utiliser hiver après hiver parce que je vous garantis que ça va revenir l'année prochaine! Et ne pas sortir parce qu'on n'a pas les vêtements appropriés n'est pas une

raison suffisante pour passer outre le règlement!

Vous n'avez pas besoin d'aller bien loin, la cour, le balcon, le trottoir, la ruelle! Prévoyez les incontournables de l'hiver : les petites glissades, les pelles, les traîneaux, les seaux, les plats de plastique, les bulles, la vaisselle, quelques animaux, les camions, etc.

Allez Hop! On sort et on profite de notre merveilleux hiver québécois!

Isabelle Comeau

Chanson

C'EST L'HIVER MON MIGNON...

Mets ton beau chapeau d' mouton
Ton manteau boutonné jusqu'au nez
Mets ton foulard de laine
Et n'oublie pas tes mitaines
Car dehors, il fait froid, tu verras !

Comptine

« Neige neige blanche
Tombe sur ma manche
Et sur mon tout petit nez
Qui est tout gelé ! »

Collation spéciale Hiver :

Pourquoi ne pas proposer aux enfants :
On boit le chocolat chaud, dehors !
(il suffit d'un thermos.....)

Activité de la corde à linge !



Jouer à « La corde à linge ». Découper les modèles et les épinglez sur un bout de corde selon l'ordre à enfiler. L'afficher dans le vestiaire, les enfants pourront s'y référer. On peut en même temps, apprendre une chanson ou une comptine c'est amusant !



Allez... On sort !

Il fait très froid.....voici une belle activité à faire : Une visite interactive au **Biodôme** (Station de métro Viau)

Parmi les nouveautés, une quarantaine de bornes à écran tactile très accessible aux enfants.

« **Caillou découvre l'hiver** » est aussi de retour jusqu'au 6 février 2011.

Conte animé : horaire à vérifier ; tél. 514-868-3000



Zone d'exploration : Thème de l'hiver où les enfants pourront se déguiser en pêcheur, en ours polaire ou en manchot.

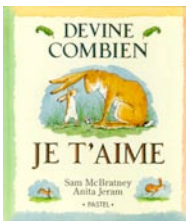
Après cette expérience ludique d'une saison « frileuse » pour certaines d'entre-vous, vos petits explorateurs pourront s'adonner aux plaisirs de l'hiver dans votre cour ou dans un parc. Ce sera le moment de bâtir un fort, de traverser un tunnel de glace, de s'imaginer en manchot ou en habitant du pôle Nord, ou de s'amuser avec un théâtre de marionnettes représentant les animaux du monde polaire. Observer les branches givrées des arbres et écouter le craquement des pas des enfants sur ce « beau tapis blanc »

Livres coup de cœur



Petit bleu et petit jaune

L'amitié entre deux petites taches de couleur à qui il arrive une drôle d'histoire haute en couleur ! Utilisation ingénieuse de la technique du papier déchiré. Un classique. À partir de 18 mois.



Devine combien je t'aime

Qu'il est bon de pouvoir exprimer sa tendresse, de la proclamer, d'être payé de retour et de s'amuser à le comparer ! Un texte très fin et des illustrations tendres. À partir de 2 ans.



Félicitation à Djaouida Benchikh et Riad Kaloune pour la magnifique petite Zineb, née le 14 janvier 2011 !

Et on s'amuse dehors !



Service de garde de Andrée Sabbagha



Service de garde de Charazed Tobni



Service de garde de Idalia Rego